



Association **C**ommunautaire d'**A**ction et de **R**echerches **S**ociales

RAPPORT d'activité

« Résidence Accueil Charles Baudelaire (R.C.B.) »

2022

Sommaire

1. DEFINITION DU PUBLIC ET DONNEES STATISTIQUES.....	2
A. Le public accueilli	2
B. Les données statistiques/ Typologie du public locataire de la RCB.	3
a) Genre du public accueilli.....	3
b) Age des résidant.e.s	3
c) Sorties de service sur l'année 2022	4
d) Taux d'occupation.....	4
e) Ressources des résidant.e.s	4
2. L'EQUIPE : ORGANISATION ET EVOLUTION	5
3. LE PARTENARIAT	6
A. État des lieux d'un partenariat riche et conséquent	6
B. Quels freins et quels leviers en 2022 ?	8
4. ADAPTATIONS A LA CRISE SANITAIRE DU COVID 19.....	10
5. DE L'INVESTISSEMENT CITOYEN DES RESIDANT.E.S. À L'AMENAGEMENT DE LA COUR INTERIEURE DE LA RESIDENCE VALBENOITE	10
6. DES ACTIVITES EN SOIREE	11
7. LA SALLE SNOEZELLEN	12
8. PERSPECTIVES 2023	12

La résidence accueil Charles Baudelaire est une modalité de résidence sociale, inscrite dans le champ du logement social et relevant du code de la construction et de l'habitation.

Le projet social de notre résidence accueil repose (conformément à la note d'information **DGAS/PIA/PHAN n°2006-523 du 16 novembre 2006** « relative à la mise en place d'un programme expérimental de résidence d'accueil pour les personnes en situation de précarité ou d'exclusion, ayant un handicap psychique ») sur le triptyque suivant :

- Un logement assorti de la présence de l'hôte d'accueil ;
- Un accompagnement à la vie sociale assuré notamment par les SAMSAH et SAVS ;
- Une continuité et un accès aux soins via les services de santé, dont les services du secteur psychiatrique.

Sur ces trois piliers repose le projet de la résidence accueil permettant de promouvoir l'autonomie et la citoyenneté des résidents accueillis. Ils conditionnent le bon déroulement du projet au sein de la résidence et préfigurent dans notre règlement de fonctionnement.

En respect du cahier des charges inhérent à notre agrément, une convention précisant les modalités de notre coopération nous lie, en tant que gestionnaire de la résidence accueil :

- **Au Centre Hospitalier Universitaire de St-Etienne.** La convention, établie en mai 2008, modifiée en janvier 2014 a fait l'objet d'une rencontre avec le Professeur en 2021 afin de la réactualiser.
- **Au SAMSAH¹ Saga Cité géré par le Foyer EPIS** depuis juillet 2014. Il nous faudra réactualiser la convention avec le service afin de la faire vivre au sein de nos équipes respectives.

Nous souhaitons rencontrer le SAMSAH Autonomia dans cette intention également.

1. DEFINITION DU PUBLIC ET DONNEES STATISTIQUES

A. Le public accueilli

La résidence accueille un public **fragilisé et handicapé par des troubles psychiques**. « *Les personnes handicapées psychiques peuvent rencontrer des limitations dans la vie quotidienne et courante : pour assurer leur hygiène corporelle, s'habiller de façon adaptée, préparer un repas équilibré, gérer leurs médicaments, leur sécurité (se protéger des abus, savoir demander de l'aide, connaître ses limites, etc.), gérer leurs dépenses courantes, réaliser des démarches administratives, sortir de leur domicile, utiliser les transports en commun, conduire un véhicule, faire leurs courses, etc. Ces limitations peuvent être liées à l'interaction entre les troubles et les obstacles environnementaux. En effet, malgré des capacités intellectuelles préservées, les aptitudes dans la vie quotidienne et courante peuvent se trouver fragilisées par des difficultés cognitives (mémorisation, impulsion, concentration, attention, planification, etc.), émotionnelles (troubles phobiques, obsessionnels compulsifs, etc.) ou relationnelles. Certaines sont liées aux effets secondaires des traitements* »²

¹ Service d'Accompagnement Médico-Social Adulte Handicapé

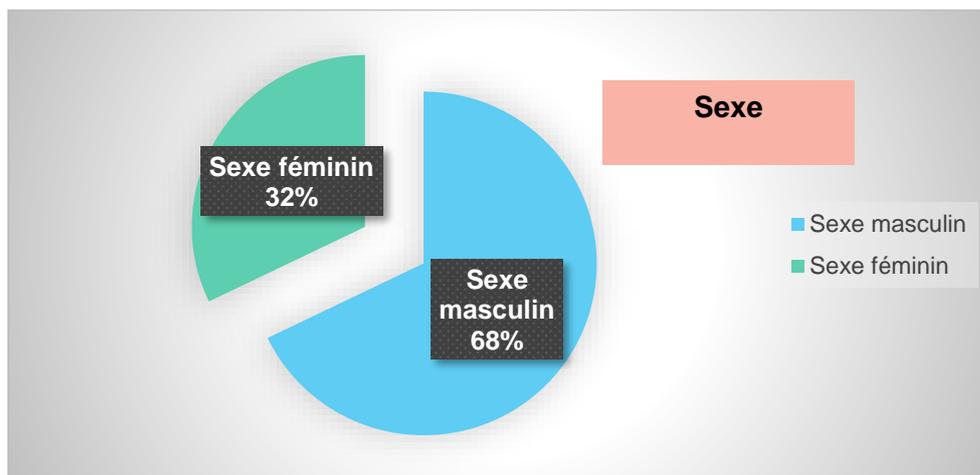
² Recommandations de bonnes pratiques « Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques »

B. Les données statistiques/ Typologie du public locataire de la RCB.

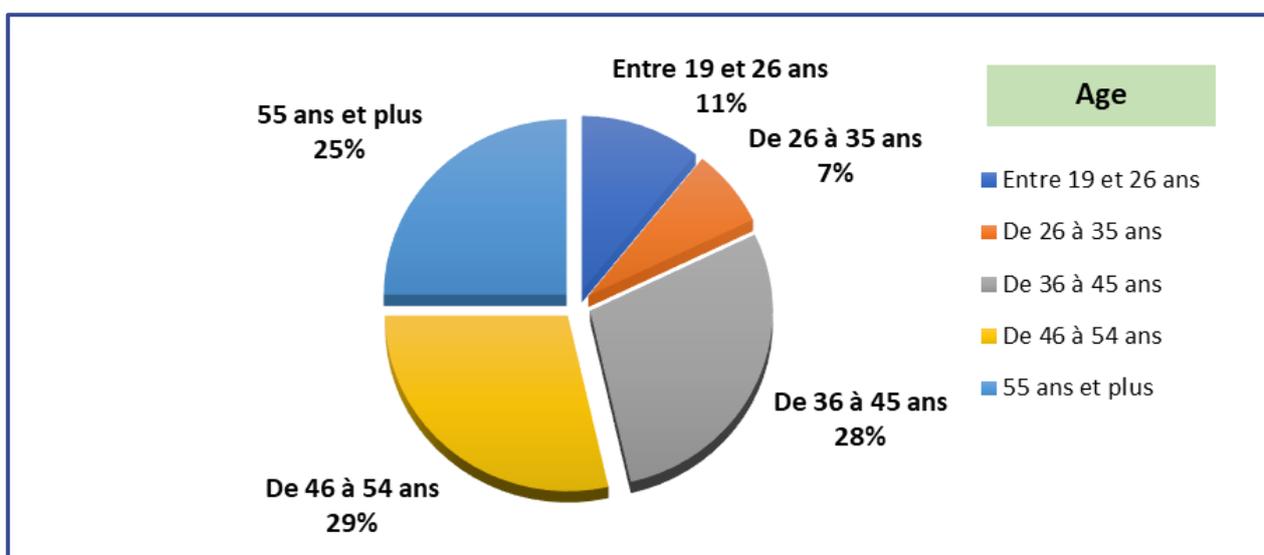
a) Genre du public accueilli

Les données statistiques présentent le public accueilli en 2022 en termes de file-active.

Ainsi, sur les 26 places autorisées nous avons accueilli 28 personnes : 19 Hommes et 9 Femmes. Cette proportion de femmes et d'hommes reste assez identique d'une année sur l'autre.



b) Age des résident.e.s



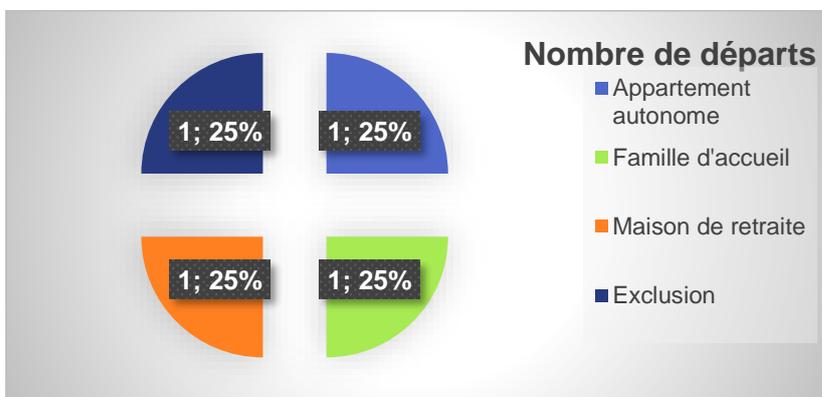
Nous posons le constat d'un vieillissement de la population accueillie au sein de la résidence accueil, tendance qui se confirme depuis déjà deux années.

Cette tendance va de pair avec l'allongement de notre durée de séjour qui monte à 5 ans et 4 mois contre 4 ans et demi l'année dernière. 60% des résident.e.s sont présent.e.s depuis plus de 3 ans contre 46% l'année précédente.

L'âge médian sur le plan national en Pension de Familles s'élève à 50 ans. Ce chiffre témoigne d'une tendance de fond au vieillissement de la population accueillie en résidence accueil/pension de famille. Nous serons amenés à devoir prendre en compte cette dimension dans les années à venir notamment dans les enjeux d'accès aux soins et aux droits.

c) Sorties de service sur l'année 2022

Au 31/12/2022, nous accueillons **25 résident.e.s**. Quatre sorties de services ont eu lieu cette année. Une résidente a quitté le service en février pour un appartement autonome, une seconde en juin pour intégrer une famille d'accueil. Deux départs chez les hommes ont eu lieu, un premier a été exclu du fait du non-respect du règlement et un second est parti en EPHAD.

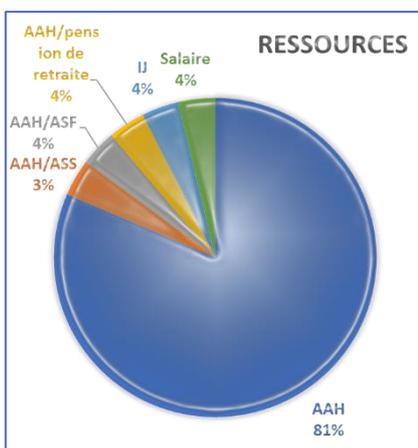


d) Taux d'occupation

Le taux d'occupation de la RCB en 2022 est de 96% contre 99,92% l'année dernière.

Ce chiffre s'explique par la constitution de dossiers de candidature incomplets ne permettant pas l'étude de la demande. Il tient compte également des invalidations d'admission pour raisons médicales.

e) Ressources des résident.e.s

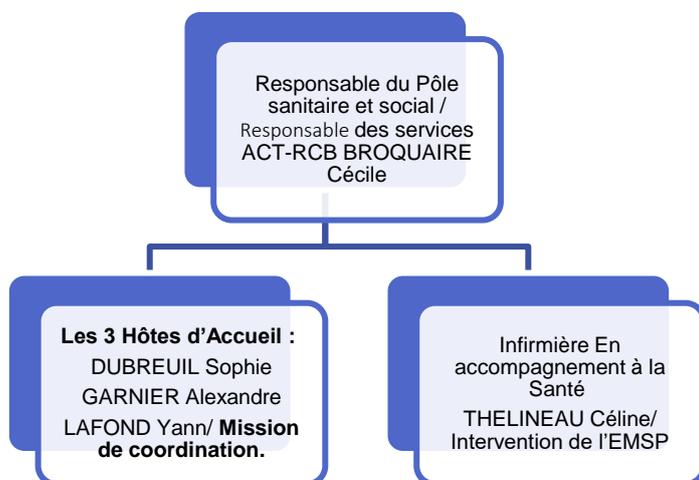


Ainsi, 92% des résident.e.s sont bénéficiaires de l'AAH. 11% des résident.e.s cumulent une autre prestation à celle de l'AAH. Les 8% restants se répartissent équitablement entre bénéficiaires du RSA, d'IJ et salaire.

Les résident.e.s., étant locataires de leurs logements, paient une redevance qui tient compte de l'Allocation Personnalisée au Logement. À la suite de l'évolution de l'indice INSEE, les résidents ont connu une augmentation de leur loyer (T1 + 13€ et T2 + 13€). Cette hausse a été en partie amortie par l'augmentation de l'APL (+3.5%).

Actuellement deux résidents ne se trouvent pas sous mesure de protection. Les autres résident.e.s (96%) sont étayé.e.s par diverses mesures : 20 personnes sont sous mesure de curatelle et 4 personnes sont sous le régime de la tutelle.

2. L'ÉQUIPE : ORGANISATION ET ÉVOLUTION



L'équipe de la Résidence accueil « Charles Baudelaire » se compose d'une Responsable de service et de trois hôtes d'accueil. Les missions de coordination de l'AS ont été confiées à Monsieur LAFOND Yann, Hôte d'accueil. Il gère la question de la file active, du parcours des résident.e.s sur le plan administratif et partenarial, de la première visite de la RCB, au dossier de candidature, à l'admission jusqu'à la sortie du service.

Il travaille en lien étroit avec les autres membres de l'équipe ainsi que l'ensemble des partenaires :

- Gérer les admissions en coordination avec le SIAO, le Professeur Massoubre, l'équipe et la responsable de service.
- Présenter et faire signer les documents relatifs à la Résidence « Charles Baudelaire » : règlement de fonctionnement, contrat de résidence...
- Communiquer et transmettre des informations liées au fonctionnement du service à l'équipe et auprès des partenaires extérieurs.

L'équipe se compose de 3 hôtes d'accueil de formations initiales différentes : deux moniteurs éducateurs, une aide médico psychologique. Nous accueillons également un stagiaire moniteur éducateur depuis le mois d'octobre.

La complémentarité des formations initiales de l'équipe participe à l'accompagnement global des résidents. Tous sont en mesure d'apporter des réponses éducatives, sanitaires, sociales et/ou préventives à des résident.e.s qui présentent diverses demandes, tout en travaillant avec des partenaires sociaux, médicaux.

Ils sont tous porteurs de coréférence concernant les résident.e.s accueilli.e.s sur le service.

À la suite de l'absence de l'infirmière qui assurait des permanences sur la RCB (en formation IPA sur 2 ans et non remplacée), nous n'avons plus de permanence des IDE en accompagnement à la santé. En cas de situation complexe d'accès aux soins, nous devons faire appel à l'EMSP (Equipe Mobile Santé Précarité) en cas de besoins des résident.e.s, en renseignant une fiche de sollicitation.

Comme nous l'avons déjà évoqué l'année dernière, bien que la RCB soit une solution de logement adapté, le vieillissement de la population, l'état de santé psychique et physique des résident.e.s, ajouté à leurs parcours singuliers, nécessiterait l'augmentation d'un temps d'intervention infirmier afin de déployer des axes de prévention et de sensibilisation sur le volet santé favorisant un mieux-être dans le quotidien. L'augmentation de temps de présence de l'IDE AS permettrait un accompagnement physique au rendez-vous et favoriserait l'accès aux soins. Ce temps supplémentaire éviterait le non-recours aux soins, les ruptures de soins qu'aujourd'hui nous déplorons. Nous y sommes davantage confrontés du fait de la désertification médicale qu'elle soit à l'endroit des médecins traitants, des médecins spécialisés ou encore de la psychiatrie. Pour palier en partie à ces difficultés, les injections se réalisent pour plusieurs résident.e.s au sein de leur logement par un infirmier libéral (seuls deux résident.e.s reçoivent leurs traitements en l'extérieur).

3. LE PARTENARIAT

A. État des lieux d'un partenariat riche et conséquent

La résidence accueil est inscrite dans un travail de réseau partenarial avec des acteurs des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.



Réhacoor 42 :

Cette année, l'équipe n'a pas été amenée à collaborer avec Réhacoor 42 qui reste dans le réseau de partenaires que nous pouvons solliciter.

SAMSAH Saga 'Cité :

Au cours de l'année 2022, deux résidents ont été suivis par ce Samsah tant sur le plan social, que professionnel et/ou médical. Un résident se trouve actuellement sur la liste d'attente en vue de bénéficier d'un accompagnement SAMSAH sur l'année 2023. Nous serons amenés à retravailler notre convention afin de clarifier les missions de chacun et de permettre un meilleur maillage et une meilleure articulation entre nos interventions.

SAMSAH Autonomia

Deux résidents ont bénéficié d'un accompagnement par le Samsah d'Autonomia afin de travailler sur différentes compétences psychosociales (sociabilisation, ouverture sur l'extérieur, accompagnement médical...). Une résidente est actuellement sur liste d'attente.

SERVICE DE JOUR DE L'APF :

Un de nos résidents est suivi par le Service d'Activités de Jour de l'APF dans ce souci d'ouverture sur l'extérieur, d'activités partagés entre pairs...

SAVS Chantespoir :

Une de nos résidentes a intégré le SAVS de Chantespoir afin de succéder au service de soins de suite de ce même établissement.

KORIAN - La clinique de Montrond les bains :

Deux résidentes ont été accueillies à la clinique de Montrond les bains : pour leur suivi dans le cadre de séquentielles mais également dans le cadre de séjours de répit.

KORIAN – La clinique du Chambon sur Lignon :

Un de nos résidents a été accueilli dans cette structure en vue de bénéficier d'un sevrage alcool, sur une période d'un mois.

Maison Dupuytren : Trois résident.e.s (2 femmes, 1 homme) ont bénéficié d'une des activités proposées par le C.A.T.T.P. Dupuytren avec un rythme moins soutenu, plus limité car adossé aux restrictions sanitaires.

Groupe d'Entraide Mutuel : Les moyens du bord

Une de nos résidentes se rend régulièrement au GEM les Moyens du Bord où une proposition d'exposition/vente de ses dessins lui a été faite. Les GEM sont des espaces pertinents dans le cadre du rétablissement des résidents que nous accompagnions.

Services Tutélaires : Au regard des éléments de présentation du public RCB, le travail avec les organismes est indispensable dans notre pratique. L'échange concernant les résident.e.s est fréquent. Lors des concertations, ces professionnels sont systématiquement conviés. Nous avons travaillé cette année 2022

avec 5 services différents et une curatrice libérale. Nous regrettons que certains services tutélaires ne proposent pas de bons alimentaires ou bons d'achats qui sont un support intéressant sur le plan éducatif dans l'accompagnement des résidents (notamment pour ceux qui témoignent d'un comportement d'addiction, fast-food, achats compulsifs, jeux...).

Cabinet IDE : La plupart de nos résident.e.s sont suivi.e.s par des cabinets infirmiers libéraux pour l'observance des traitements et divers actes médicaux (Injections retards). Nous travaillons avec huit cabinets d'infirmiers libéraux.

Service d'aide à la personne : 2022 a été marquée par de nombreux changements d'intervenants à domicile et de modifications horaires, comme les années précédentes. Ces modifications ont été sources d'angoisses et de nécessaires ajustements. L'équipe a veillé à accompagner ces changements pour qu'ils se fassent dans de bonnes conditions pour les résident.e.s. Nous voyons le bien-fondé d'une intervention ritualisée et systématisée pour les résident.e.s afin qu'ils puissent se repérer dans leur quotidien (un planning est établi par les hôtes d'accueil en lien avec les services d'aide à la personne tant que faire se peut.). Les services d'aide à la personne qui interviennent sont au nombre de trois.

B. Quels freins et quels leviers en 2022 ?

Centre Hospitalier Universitaire :

Cette année, du fait de la fermeture de l'Hôpital Bellevue, les résident.e.s ont été réorienté.e.s sur l'Hôpital Nord pour leur suivi ce qui n'a pas été sans poser de problèmes du fait des rituels nécessaires pour les résident.e.s. L'équipe a accompagné les résident.e.s physiquement pour assurer le repérage des nouveaux locaux.

Comme les années précédentes nous avons rencontré d'importantes difficultés dans la prise en charge des résident.e.s par un médecin psychiatre. En effet, cette année s'est avérée particulièrement complexe en terme de suivi sur le CMP de Saint-Etienne (arrêts maladie longs, départs de médecins psychiatres) ce qui vient tendre le rapport aux soins chez un certain nombre de nos résidents.

Aussi, face au manque de médecins psychiatres et pour répondre à la nécessité d'un accompagnement psychiatrique, un « montage » a été pensé et mis en œuvre. Les résident.e.s. qui ne sont plus suivis par un médecin psychiatre (à la suite d'un départ ou d'un arrêt maladie) bénéficient d'un suivi infirmier au CMP avec des Infirmier.e.s. référent.e.s. qui interpellent le médecin psychiatre sénior au besoin.

Pour d'autres résident.es, le suivi par un médecin psychiatre s'est maintenu au CMP du fait de la situation singulière du résident ou de la résidente (chronicité importante dans le suivi...)

Nous constatons également que les dossiers des candidat.e.s à l'accueil sur la RCB ne mentionnent plus de suivi psychiatrique assuré par le CHU faute de moyens ce qui n'est pas sans poser des questions au regard de notre fonctionnement.

Equipe mobile de psychiatrie (EMP) :

Jusqu'au mois de septembre nous avons travaillé en collaboration avec l'Equipe Mobile de Psychiatrie qui se joignait à l'équipe RCB lors d'une réunion mensuelle afin d'échanger autour des situations des résident.e.s. Depuis octobre, nous procédons différemment. Les résident.e.s peuvent les rencontrer sous

forme de permanence les mercredi matin. L'EMP fait le lien entre la RCB et le médecin psychiatre. L'Equipe Mobile de Psychiatrie peut également venir rassurer les résidents dans leurs besoins et attentes entre deux rendez-vous (et le cas échéant proposer une date plus rapide que celle prévue initialement). L'EMP rencontre l'équipe de la RCB le premier mercredi du mois afin de faire un point sur l'ensemble des résident.e.s accompagné.e.s et connaître les dates des prochains RDV avec le médecin psychiatre.

4. ADAPTATIONS A LA CRISE SANITAIRE DU COVID 19

2022 fut encore marquée par la Covid-19 ce qui nous a conduit à la mise en place de protocoles sanitaires qui se sont assouplis au fil de l'eau. Nous travaillons avec les résident.e.s afin d'intégrer le port du masque dans leur quotidien lorsqu'ils présentent des symptômes (toutes maladies confondues). Lorsque plusieurs cas de Covid-19 sont connus dans l'établissement, le port du masque rentre de nouveau en vigueur.

Concernant la vaccination, durant le mois de juin, l'ARS a lancé une campagne de vaccination à destination des publics précaires les plus éloignés du système de santé, en proposant l'intervention d'une équipe mobile détachée par le Centre d'Examen Médical de la CPAM. Nous avons pu bénéficier de trois campagnes successives dans le service, au sein du service santé de l'ACARS qui a mis à disposition ses bureaux et sa salle infirmière. Nous avons accueilli l'équipe mobile de vaccination pour la troisième campagne de vaccination le 10 janvier 2022.

5. DE L'INVESTISSEMENT CITOYEN DES RESIDENT.E.S. À L'AMENAGEMENT DE LA COUR INTERIEURE DE LA RESIDENCE VALBENOITE

Au regard de la configuration de nos locaux et du nombre de services différents au sein du bâtiment, l'équipe de direction a institué des temps de « vivre ensemble ».

Ces temps rassemblent des représentants de chacun des services. L'objectif est de créer du lien, échanger sur les difficultés rencontrées concernant le partage des parties communes et les opportunités qu'elles peuvent offrir également.

C'est dans un souci d'amélioration des espaces communs qu'un projet a vu le jour.



Aménagement de la cour extérieure...

Les équipes et les résident.e.s des services ACT-RCB-Colocation et Tremplin ont investi la cour extérieure en commençant par le désherbage de celle-ci pour ensuite y planter des fleurs (données par la mairie de Saint Etienne). Nous avons pu peindre des pneus récupérés en vue d'accueillir des fleurs ainsi que des palettes en bois personnalisées.

À nouveau, au deuxième étage, les carrés potagers confectionnés l'année dernière ont pu recevoir les plantations de légumes.



Participation à la collecte de la banque alimentaire.



Deux résidents de la RCB, un hôte d'accueil et un stagiaire, une femme hébergée par le CHRS de l'ACARS, deux résidents ACT et une monitrice éducatrice des ACT ont participé à la collecte organisée par la Banque Alimentaire le 25 novembre dernier : ils ont offert 3h de leur temps.

Certains dispositifs de l'ACARS bénéficient par ailleurs de colis alimentaires de la Banque alimentaire.

6. DES ACTIVITES EN SOIREE

Depuis cet été, nous proposons aux résident.e.s en soirée un souper et un cinéma en plein air. Deux résident.e.s étaient venu.e.s. Cet automne, nous avons fait du lien avec le centre social de Valbenoite et nous avons pu participer à leur karaoké en nocturne avec six de nos résident.e.s.

Cela a enclenché une autre soirée sur le thème d'Halloween avec un dîner et un film comique proposé à l'ensemble des résidents des services du bâtiment. Six personnes ont assisté à cette séance.

La Coupe du Monde a fait émerger dans notre service la proposition de repas à thèmes en fonction du pays des équipes de football qui s'opposaient pendant les différents matchs. L'objectif était de faire vivre aux résident.e.s des événements qui se déroulent possiblement dans le quotidien de chacun et de leur faire partager un moment marqué par l'effervescence que représente la Coupe du Monde. Ce fut l'occasion de cuisiner, partager des plats typiques d'autres pays, sur un temps de soirée où ils n'ont pas pour habitude de se rencontrer et de nous rencontrer.

7. LA SALLE SNOEZELLEN

Sur cette année 2022, cinq résident.e.s., quatre femmes et un homme, ont bénéficié de temps de snoezelen au sein de l'espace dédié sur un total de 22 séances.

Sur ces 22 séances, 27 % se sont déroulées à l'initiative des professionnels de l'équipe. 73% émanaient de demandes des résident.e.s.

Nous souhaitons valoriser davantage la salle snoezelen qui fera l'objet d'une visite lors de la première venue des candidat.e.s. à la RCB.



8. PERSPECTIVES 2023

Au regard du bilan positif de ces temps en soirée, l'équipe souhaite réitérer ces espaces en proposant des soirées à thèmes attachées aux pratiques de différents pays (cuisine italienne, journée du gâteau à la carotte...). Nous proposerons également d'accompagner de façon ponctuelle les résident.e.s lors de soirées proposées au centre social (le vendredi soir précédent les vacances scolaires) dans un souci d'impulsion vers le droit commun.

Quant à l'activité jardinage, elle se poursuivra en 2023. L'aménagement de nouveaux locaux va permettre la création de nouveaux carrés potagers, notamment sur la toiture d'une partie du bâtiment. Cette nouvelle configuration permettra aux résident.e.s de s'y rendre, possiblement en autonomie, pour s'occuper du potager.

Nous souhaitons travailler sur l'accès au numérique au regard des difficultés rencontrées par notre public, la fracture numérique étant au sein du service une question de fond dans l'accès aux droits et aux soins (compte Ameli, compte Doctolib...).

De nouveaux partenariats vont être amenés à se déployer. Une convention avec l'Association Rimbaud devrait nous permettre la mise en place d'un travail axé sur les comportements d'addiction. Une première rencontre avec les équipes aura lieu courant janvier 2023.

En parallèle, le service sera doté d'un nouveau logiciel permettant la mise en place du dossier usager informatisé, le suivi de l'activité et la maintenance des logements. Il s'agit du logiciel TAGALIS. Cette mise en place permettra d'assurer une meilleure traçabilité et un meilleur suivi du travail engagé auprès des résident.e.s de la RCB.

Cette année, Alexandre GARNIER et Cécile BROQUAIRE ont pu bénéficier d'une formation sur le Rétablissement en santé mentale. Au regard de notre projet de service et de nos missions, il nous paraît intéressant de déployer cette formation à l'ensemble de l'équipe afin de mettre en place une posture et des accompagnements sur la base du rétablissement, avec en support, des outils, comme les directives anticipées en psychiatrie. L'équipe sera formée courant 2023.

Pour finir, l'association ACARS a répondu à un appel à projet afin de créer un dispositif de Lits d'Accueil Médicalisé accueillant 15 résident.e.s. L'ARS a renouvelé sa confiance en l'Association et nous ouvrirons en juin prochain ce nouveau service ce qui va générer des déménagements au sein du bâtiment dans l'ensemble des services afin de permettre d'accueillir ce nouveau service. Ces déménagements seront là encore accompagnés par l'équipe.